LETTRE DE IACQVES BON-HOMME PAYSAN DE BEAVVOISIS

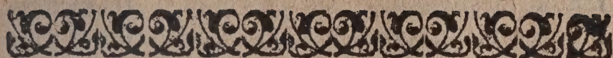
A MESSEIGNEVRS LES PRINces retirez de la Cour.



A PARIS,

Chez IEAN BRVNET, ruë sainct Germain, au trois Pigeons, proche la porte de Paris. 1614.

Auec Permißion.



LETTRE DE IACQVES BON-HOMME PAYSAN DE BEAVVOISIS.

A

Meßeigneurs les Princes retirez de la Cour.



ES TRES-HONOREZ SEIGNEVRS,

Ie croy que vous auez tous quelques-fois oüy parler, de ce Iacques bon homme qui ayant ſoubz le bon & noble Roy Iean, il y a bonne piece de temps, courageuſement reprimé l'inſolence de ces manges peuples, qui abuſoient de ſa pacience donna nom à la Iacquerie. C'eſtoit le grand pere de mon ayeul, duquel ie tiẽs encor auiourd'huy malgré la malice du temps, & l'auarice des chicaneurs, vingt cinq arpens de terre, & deux petits clos, que ie cultiue & façonne tous les iours de ma main, en ceſte miẽne vieilleſſe de quatre vingt dixſept ans, aage que i'ay paſſé en mon petit meſnage aux champs, auec ma

femme mes deux fils & mes trois filles toutes mariées sans auoir iamais voulu châger de condition, n'y me messer d'aucuns autres affaires, sinon vne fois que ie fus nommé par la commune de nostre village, pour aller trouuer en vn chasteau prochain, quelques Gentils-hommes illec assemblez, en intention de courre sus à nostre bestail, en vengeance d'vn de leurs leuriers que quelques vns de nos matins auoit mordu vn peu serré à la queuë, parce qu'il s'en fuyoit. Ce que ie fis auec tant d'heur, que i'impetray d'eux ce que tous ceux qui y auoient esté enuoyez auparauant n'auoient peu obtenir. Depuis on m'a tenu en ce quartier pour vn homme fort persuasif & propre à manier telles affaires. Cela fait que plusieurs gens de bien & amateurs de paix, estimant que ie pourrois auoir le mesme pouuoir sur vous, mes tres-honorez Seigneurs m'ont quasi forcé de vous escrire sur les nouueaux bruits de ceste guerre, qui nous ont tellement effrayés en ce pays, que le gros Pineau, mon voisin à cause de son estable, (ne vous desplaise) qui ioint ma grange, iura dernierement la teste Bœuf son serment des bonnes festes, que de ceste année il ne semeroit auoine de peur d'égraisser les Cheuaux de ceux qui mangent les poulles sans en conter les plumes, de crainte de les payer. Meschanceté si grande, qu'on dit que le Diable s'en faict des aisles pour s'esleuer en l'air quand il a enuie de faire gresler sur les bleds. De sorte que quand la guerre n'apporteroit autre mal'heur que celuy la, i'estime que ceste seule consideration seroit capable de vous diuertir de la faire si vous en auiez quelque dessein. Mais ie ne me puis persuader, que tât que vous serés

ceux que vo⁹ estes, c'est à dire ceux que vous debuez estre, la seule pensée vous en puisse seulement tomber en l'ame. I'ay cognu vos peres, & vos ayeulx quasi tous. C'estoient de tres-braues Princes, & qui ont rendu de si grand tesmoignage de leur fidelité à nos Roys, & de leur affection à l'Estat, que c'est peché de presumer legerement autre chose de leurs enfans; non moins heritiers de leurs vertus que de leurs biens. Car premierement quel proffit vous en pourroit il reuenir? les armees ne s'ẽtretiennent point de vent, il ne faut pas que la paye manque, autrement vous n'auez n'y Capitaine n'y Soldats asseuré, à peine les receptes du Roy y peuuẽt elles fournir? vo⁹ trouueriez possible au commẽcement quelque credit és bources d'Alemagne où de Hollande, mais au bout il faudroit payer: & c'est lors qu'il cuit car de croirre que le traicté de paix se chargeat de tous ces frais, ie ne pense pas qu'on le fist, on s'en est trouuè mal autres-fois: tout cela demeureroit sur vos coffres. Pour le plaisir, hé mes treshonorez Seigneurs, qu'il y à biẽ plus de contentemẽt à ce promener dans les Tuilleries à voler le Heron à S. Germain, à courre le Cerf à Fontaine Bleau, à rõpre la lance coutre le faquin à la place Royalle, à mãger des œufs a la Portugaise au petit More, à ouyr la Musique douce de la Royne Marguerite, qu'a boire la poussiere de la campagne, à porter la chaleur de midy sur le dos, à dormir armé sur l'affust d'vn canon, à se leuer trois heures deuant le iour pour aller donner vne camisade, en danger de laisser du poil, & à souffrir mille autres semblables incommoditéz d'autant plus facheuses à personnes de vostre cõditiõ, que vo⁹ auez esté plus delicatemẽt

nourris entre toutes sortes de voluptez & passe-tẽps. Que s'il ny a ny profit ny plaisir, encore moins d'hõneur. Car quelle loüange d'auoir troublé le repos & bon-heur du Royaume, durant la minorité de nostre ieune Roy. I'ay vn de mes filz qui est bon clerc, & chante au letrin, Ie me fais lire par fois les festes apres Vespres vn gros liure, que le deffunct Curé qu'il seruoit d'ordinaire à la Messe, luy donna par son testament: auec son chappeau des bonnes festes, ie ne sçaurois dire comment il s'appelle, car il y manque six fueillets au commencement, mais ie prẽs vn tel plaisir à oüyr ce qu'il raconte que voicy la vingt troisiesme fois que ie le repasse. De sorte que ie le sçay tantost quasi tout par cœur. C'est pourquoy i'en puis dire quelque chose. Or pour reuenir à mõ propos i'y ay remarqué que tous ceux qui se sõt esleués contre l'authorité souueraine n'en ont iamais remporté que confusion, honte & reproche, de quelque pretexte qu'ilz ayent sçeu colorer & desguiser leur intentions, i'ay ouy parler cent fois à mõ pere de ceste leuée de bouclier que firent quelques Princes mal contens soubs Loys vnziesme, il disoit que tous les sages de ce temps la les blamoient grandement, encore qu'ilz n'eussent en la bouche que le bien public & le soulagement du peuple, qui pourtant n'en amenda pas d'vn sols, par la paix de Conflans, ou il se trouua à la suitte du Seigneur de Nantoüillet. Exemple que ie rapporte d'autant plus volontiers, que ie sçay qu'on dit vostre dessein tendre à la mesme fin, pour reformer les abus de l'Estat, & remettre toutes choses en leur ordre: Ie loue vos resolutions, si elles ont ce but car la France à besoing

de tells personnes que vo⁹, en vn si importāt affaire, mais au nom de Dieu, prenez garde, mes tres honorez Seigneurs, que sans y penser, vous ne rendiés suspectes la sincerité de vos intentions par l'imprudēce de vos procedures. Nous auons vne si bonne, si vertueuse & si sage Royne qu'il sera fort mal aisé de persuader au peuple, que vous soyez m'eus d'vn pur & vray desir de son bien, si vous separez vos Conseils, de ceux de sa Majesté, & vous essoignez de ce Soleil du Louure sans la lumiere & l'influance, duquel rien de ce qui concerne le public ne peut auoir force n'y vigueur. C'est pourquoy, pardonnez à ma nayfue & grossiere liberté, si ie vous dis, que vous n'auez pas esté bien conseillèz en c'est affaire. Car vous eussiez à ce que dit tout le monde, beaucoup mieux procedé, si vous eussiez vous mesmes d'vn commun accord proposé de viue voix à Paris ce que vous auez depuis representé par vne lettre enuoyée de Mezieres. Lieu la seule opportunité duquel à donné subject à beaucoup de gens, mauuais interprettes de vos actions, de croire que vous vous resoluyez d'emporter par la force ce que vous vous deffiez de pouuoir obtenir par la raisō. Ceux qui vo⁹ cognoissent bien, en ont iugé autrement, mais vous sçauez que le nombre des sages est tousiours le plus petit. Pour moy à qui la vieillesse à meury quelque peu le iugement dans l'experience des choses passées ie n'en ay iamais eu opinion, comme i'ay desia dict cy dessus. Ie pense bien à la verité que l'affection que vous auez tous au bien public, vous pourroit exciter en l'esprit le desir de voir quelque reglement aux desordres de l'Estat, mais ie ne pense pas

que vous estimiez que la guerre source de toute confusion & desolation soit vn moyen propre pour y pouruoir. Il me souuient de ce qui arriua l'an mil cinq cens trente trois, à Beauuais où i'estois allé porter quelques pigeons à vendre au marché. Quelques ieunes hommes ayants pris vne assignation precise à trois heures, ainsi qu'on sceut apres, & ne si pouuants trouuer si tost à cause d'vn autre affaire plus pressants qui leur estoit suruenues, s'en viennent au maistre qui gouuernoit l'orologe, luy remõstre qu'il alloit trop tost d'vne heure, le prient de le retarder, ce qu'ayãt refusé de faire ils en vindrẽt premieremẽt aux iniures, & puis aux coups, si rudement qu'en s'entrebattant ils rompirent le balancier & vn poids de l'orologe, qui en demeura plus de huict iours apres desbauché & detraqué. C'est pour monstrer que toute violence est ennemie de l'ordre & de la droite conduite des choses. Les moyens doux & gracieux sont tousiours les plus desirables & souuent les plus conuenables. S'il y a quelque membre de l'Estat disloqué & desboité, faut-il pour cela mettre tout le corps à la gene, ou trepaner la teste? Si la gangrene commence à se former à vn orteil, faut-il creuer les yeux, ou deschirer les entrailles à belles mains? Il y a peut estre, comme il a tousiours eu, & y aura, quoy qu'on sçache faire, à l'aduenir, quelques abus en tous les ordres de ce Royaume; il ne se peut faire autremẽt, mais ils ne sõt Dieu mercy, point si grands, qu'ils ne soiẽt beaucoup plus supportables que les malheurs d'vne guerre ciuile, Nous discourions dernierement de ces matieres soubz l'orme à la place, recherchants quels pou-
uoit

uoit estre ces desordres que vous pretendies de reformer. Il y en auoit qui disoient que vous vouliez faire que toutes les lieuës de France fussent esgales, que tous les clochiers de Paris fussent à vn niueau que les horologes y sonnassent tous à la fois & autres choses semblables, iolies à la verité mais non de telle importance que la vie d'vn seul homme ne soit cent fois plus estimable & precieuse, car c'est l'image de Dieu. D'autres disoient que c'estoit que vous desiriez introduire vn seul poids, vne seule mesure, & vne seule coustume en tout le Royaume: Dont le premier, pour ne rien dissimuler, me sembla iniuste tout à faict, car qu'elle apparence qu'vn pauure Paysan de Bretaigne ou de Prouence vinst mesurer à Paris vn minot de bled qu'il auroit acheté ou vendu? Cela est entierement hors de raison, L'autre fort difficile, car chacun voudroit mouler ceste coustume sur son profict ou sa fantaisie. Les Normands voudroient qu'elle fust, qu'il fust permis à tout le monde de se dedire quand bon luy sembleroit. Les Gascons, qu'il fust loisible à quiconque à les mains souples de les ietter sur tout ce qui leur plaist en la maison d'autruy, & ainsi des autres Prouinces de France. Le mesme aduiendroit és diuers Ordres dont cest Estat est composé. Le Clergé buteroit à ce que ses dismes s'estendissent generalement sur toutes choses. La Noblesse, à ce que la bien-seance luy fust vn tiltre legitime pour despoüiller ses subiects de tout ce qui l'accommodoit. Le tiers Estat, qu'il ne payast de taille que ce quoy sa bonne volonté où commodité le cotiseroit. Chaque particulier mesme en voudroit

prescrire la forme. Lampau cousin second de ma femme disoit qu'il souhaiteroit que ceste coustume fust, que les gens de ville fussent tenus de prendre des villageois les fueilles d'arbres pour Nobles à la Rose. Pour moy i'en faisois vne autre, qu'il ne fust permis à aucun subiect du Roy de quelque qualité qu'il fust, de faire leuee de gens de guerre pour quelque occasion que ce fust, sans la permission des Sergens à cheual de Paris, deuëment verifiee en toutes les communautez & bourgades ou il y a brebis & vaches paissants l'herbe. Nous en deuisions de la façon, iusqu'à ce que nostre Greffier qui estoit reuenu le soir auparauant de la ville nous asseura que ce n'estoit rien de tout cela, mais que vous vous plaigniez entre autres choses, du mauuais mesnage des finances, & de la corruption de la Iustice. A quoy il nous dist que nostre Reyne auoit si bien respondu, que ie croyrois que ce seroit crime de leze-Majesté d'y vouloir rien adiouster. Il disoit de plus, que vous estiez offencez de vous voir postposez à trois ou quatre personnes de qualitez inferieure aux vostres. Si cela estoit, mes tres-honorez Seigneurs, vous auriez quelque raison de vous en piquer; mais i'ay beaucoup de peine à le croire, on sçait trop bien l'honneur & le rang qui vous est deu. Que s'il arriue quelquefois au Conseil que vos opinions ne soient pas entierement suiuis, ce n'est pas qu'on mescongnoisse ou mesprise vostre authorité; c'est que le poids des raisons ou le nombre des voix l'emporte. Les vieilles gens & ses robbes longues sont d'ordinaire les plus forts sur le tapis, il ne faut pas s'en estonner; Tandis que vous vous musquez

le matin, que vous visitez vos belles maisons aux champs, que vous renouuellez vos terriers, que vous trauaillez vn cheual, que vous courrez la bague ils voyēt pieces, ils balancent les affaires, escoucoutent les parties, & digetent leurs aduis. Ie ne suis pas de la qualité des enfans du Seigneur de nostre village, mais quand leur pere me demande quelquefois mon opinion, touchant quelque chose de ma profession, comme il faisoit encore auant-hier sus le temps d'eslaguer quelques arbres, ie serois bien mary qu'il ne m'en creust aussi tost qu'eux, comme aussi faict-il le plus souuent. Pourquoy? c'est mon mestier, & puis i'ay les cheueux blancs. On dict aussi que vous ne pouuez supporter de voir quelques-vns esleuez dans peu de temps aux grandes dignitez par la faueur de leurs Majestez. Mes tres-honorez Seigneurs, i'ay autrefois ouy dire en vn sermon, que les Roys sont les Pasteurs de leurs peuples. N'est-il pas permis à vn berger de choyer vne de ses brebis plus que les autres s'il veut? I'en auois autrefois vne estant ieune, que i'aymois tellement entre quarante que ie gardois, que i'eusse volontiers partagé mon bon saye auec elle pour la couurir en hyuer si elle eust eu froid. Ie l'appellois la Bine: Ce n'est pas qu'elle fut belle ny bonne, car elle estoit escloppee de la morsure d'vn loup, & outre cela brehaigne; mais c'estoit quelque affection particuliere dont i'eusse esté bien empeché de dire la cause. Aussi ne pensois-ie pas estre tenu d'en rendre compte à personne. Vous demandez pareillement, nous dict le Greffier, que le peuple soit soulagé, vous nous obligez à la verité par le soing que

vous auez de nous, car nous auons vn peu trop de charge, mais non pas tant Dieu mercy neantmoins que nous n'en ayons autresfois porté dauantage, & que nous n'aymions cent fois mieux la porter encore trente ans, que d'endurer trois mois de guerre. S'il n'y a pas d'autre remede que celuy là, laiſſons le Monſtier ou il eſt. Nous eſperons que la bonté du Roy & de la Reyne ſa mere y pouruoira auec le tẽps. C'eſt pourquoy il ne faut pas que vous vous imaginiez d'attirer par ceſte amorce aucun de nous pour groſſir vos trouppes, nous n'en voulons point manger à ce prix la. Il n'y a paix qu'elle quelle ſoit, qui ne vaille mieux qu'vne guerre. Si les mains demangent à quelques-vns qui ſont alentour de vous, qu'ils les aillent frotter contre les murailles de Conſtantinople, ou gratter aux mouſtaches du Sophi, iuſqu'à ce que le ſang en ſorte. Mes tres-honorez Seigneurs, vous eſtes François & auez plus que tous autres, intereſt à la conſeruation de ceſte Monarchie. Prenez donc garde, s'il vous plaiſt, que vous ne la iettiez en quelques troubles & diuiſions domeſtiques, qui la puiſſent perdre. Elle ne craint rien que du dedans, tant que nous y ſerons en bonne intelligence, nous nous trouuerons inuincibles au dehors, il faudra que tout le reſte du monde nous cede. I'ay autrefois ouy vn Precheur qui diſoit, que quand le diable, euſt offert à noſtre Seigneur ſur le pinacle du Temple, tous les Royaumes de la terre, il en fut par apres fort tancé par ſa femme. Car qu'euſſes-tu faict luy diſoit elle, s'il t'euſt pris au mot? Il luy reſpondit. Ne ſçay tu pas qu'vn mary ne peut diſpoſer du bien de ſa femme, & que tu m'as

apporté la France en dot? (Car en ce temps là elle n'estoit pas encore Chrestienne) or ie suis tres-certain que dans trois ans i'auray si ie veux, reconquis le reste de la terre: pourueu que i'aye ce Royaume entier à ma deuotion. Ie pense qu'il disoit vray ceste fois là: Conseruons donc nos forces pour les employer en quelque bonne occasion contre les mescreans, ainsi que faisoit nostre bon S. Louys: Attendant que le subiect s'en presente, retournez mes tres-honorez Seigneurs, vous serez les mieux venus que iamais. Il y a plus de plaisir cent fois à Paris qu'à Mezieres ny à Soissons. C'est là où vous estes à vostre iour, & où vous paroissez vrayement ce que vous estes: Vostre absence vous faict tort, & non moins à la France. Car combien pensez vous qu'elle ayt osté de lustre à ceste derniere foire de sainct Germain? Il n'y auoit quasi personne: De sorte qu'il y aura des estrangers qui rapporteront en leur pays que ce n'est pas de la Cour de France ce qu'on en dict. D'où il est a craindre qu'il ne naisse en leurs cœurs quelque mespris qui les excite à entreprendre plus legerement sur nous à l'aduenir. Consideration qui n'est pas petite, si elle est bien prise: Encore vne fois retourné au nom de Dieu, mes tres-honorez Seigneurs, & couppez sagement chemin aux diuisions & malheurs que vostre esloignement pourroit à la fin engendrer. Que si vous estes resolus à la guerre, ce que ie ne pẽse pas & souhaitte encore moins, octroyez moy s'il vo⁹ plaist en recognoissance de la peine que ie prends à vous remõstrer (excusez moy, si i'vse de ce mot) vne sauuegarde pour toute ma famille & pour le bon Goubau

qui m'a aydé a compoſer ceſte lettre; car ie craignoy qu'il ne m'eſchappaſt quelque mot du païs qui vous fiſt rire de mes nonante ſept ans, c'eſt parquoy i'ay eu en cela beſoing de luy, qui à autrefois eſté Secretaire de ſainct Innocent. Ie prie Dieu, mes tres-honorez Seigneurs qu'il vous inſpire vn bon & ſalutaire conſeil, & vous donne bonne & longue vie. De noſtre Village ce vingthuictieſme Mars, durant la treſue des cloches, auec les oreilles des mala-

Voſtre tres-humble ſeruiteur
IACQVES BON-HOMME.